AVERTISSEMENTS AGRICOLES

0 1 5 6 8 6 8 9 4 6

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"
Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone nº 66.21.32 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant. M. JOURNET Nº 534 AD

LA PYRALE DU MAIS

La pyrale du maïs est en recrudescence et il convient, au cours de la campagne actuelle, de prendre, dans les secteurs habituellement contaminés, un certain nombre de précautions.

Dès l'automne de 1978, une sensible augmentation des populations larvaires avait été notée. Cette progression s'est poursuivie en 1979, et ces populations sont devenues préoccupantes, dans les zones habituellement attaquées.

La recrudescence des dégâts de pyrale du maïs a plusieurs causes :

- durant les deux dernières campagnes, les conditions climatiques ont été favorables aux pontes et au développement des chenilles.

- depuis deux ans, on assiste à l'abandon des labours profonds, au profit des semis directs de blé après maïs. Cette technique permet aux chenilles d'hiverner dans de bonnes conditions et de donner, l'été suivant, un maximum de papillons.

- tendance à négliger la destruction, par le feu, des déchets de cribs.

- absence de traitement chimique dirigé contre le ravageur.

Une enquête a été effectuée, à l'automne 1979, par le Service de la Protection des Végétaux, dans le département de M ine-et-Loire, de beaucoup le plus infesté. Grâce à l'aide financière de la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire, et avec le concours du Maïs Angevin, des sondages ont pu être faits dans ce département. Les résultats de cette enquête confirment une augmentation importante des populations. Durant la campagne écoulée, elles ont atteint un niveau encore jamais rencontré dans les Pays de la Loire. Localement, des populations de 2,5 chenilles, en moyenne, par plante, ont été notées, et il se confirme, dans l'Ouest, que les risques deviennent importants, au cours de l'année suivante, lorsque l'on observe une chenille par plante.

En 1979, ce seuil a toujours été dépassé dans les zones anciennement envahies par la pyrale, et dans lesquelles des semis directs de céréales ont été réalisés après maïs. La situation devient donc préoccupante dans le Maine-et-Loire.

Dans les zones contaminées portées sur la carte de la page 3, il est prudent de prévoir, la réalisation de traitements chimiques au cours de la campagne actuelle.

- Ces zones sont les suivantes : une partie du Maine-et-Loire - région du Lude, dans le Sud de la Sarthe - région de Villiers Charlemagne, dans la Mayenne - marais mouillé, et Plaine de Luçon en Vendée.

La Station d'Avertissements Agricoles donnera prochainement des indications sur l'évolution de la pyrale du maïs et les dates d'intervention les plus opportunes.

Pour intervenir avec efficacité, il est utile de connaitre certaines particularités de la biologie de la pyrale, et des méthodes d'intervention qu'elle peut nécessiter. Nous les rappelons ci-dessous :

- Biologie de la pyrale du maïs

La pyrale du maïs passe l'automne, l'hiver et le printemps, sur le sol, à l'état de chenille, dans les tiges et les débris de récolte. Elles se transforment en chrysalides dès la fin de Mai et au début de Juin. Habituellement, dès la fin de Juin et au début de Juillet

.../...

21

naissent les premiers papillons qui pondent, durant la nuit, sur le maïs. Les oeufs sont nombreux lorsque les températures crépusculaires sont supérieures à 15°, et l'hygrométrie élevée. Ils sont déposés à la face inférieure des feuilles, imbriqués les uns sous les autres.

La jeune chenille qui nait, s'attaque aussitôt au limbe de la feuille, pénètre dans la panicule et se nourrit de pollen. Quelques jours plus tard, elle la quitte et commence à forer la tige.

Les galeries, par la diminution de la résistance des tiges qu'elles entrainent, sont à l'origine des dégâts les plus importants. En effet, sous l'action du vent, les tiges, les pédoncules des épis cassent, ce qui rend la récolte difficile. De plus, la mauvaise alimentation de la plante provoque des pertes de poids de grains, d'où une diminution du rendement. Cette première génération est la plus importante. Cependant, dans les régions de l'Ouest, une seconde génération partielle se situe à la fin du mois d'Août et au début de Septembre. Elle n'a pas d'incidence économique.

LUTTE CONTRE LA PYRALE DU MAIS

Prophylaxie - Elle consiste à broyer les restes de récolte et à les enterrer dès l'automne, par un labour profond et soigné. Cette opération permet de détruire une quantité importante de chenilles. Les cribs doivent être nettoyés, et les rafles brûlées avant le 1er Juin.

Lutte chimique - La lutte chimique est basée sur le fait que la jeune chenille est sensible aux insecticides, avant sa pénétration dans la tige. Avec un matériel adéquat, on applique un insecticide efficace, sous forme de granulés, dans le cornet de la plante ; l'insecticide s'accumule dans ce réceptacle naturel, et protège ainsi l'aisselle des feuilles. Lors de sa progression, la chenille entre obligatoirement en contact avec lui et meurt. Si l'on utilise une spécialité commerciale à base de Bacillus thuringiensis, le traitement doit apporter 30 kg/ha de cette spécialité, lorsque 10 % des panicules sont sorties du cornet.

Si l'on utilise l'un des autres insecticides, la dose peut être réduite à 25 kg à l'ha, sauf cas particuliers. Le traitement doit être réalisé lorsque 50 % des panicules sont apparues.

La liste des produits utilisables a été publiée dans la note concernant les traitements contre la pyrale, dans le bulletin n° 188 du 21 Mai 1980.

RECTIFICATIF

Dans la liste des produits autorisés contre la pyrale du maïs, publiée dans le bulletin n° 188 du 21 Mai 1980, il convient d'ajouter le parathion sous forme de granulés à 2,5 %, spécialité commerciale Kriss 2,5 G à 25 kg/ha.

-=-=-=-=-=-=-

NOCTUELLES SUR MAIS - Des attaques de vers gris, localement importantes ont été notées en 1979 en Vendée et en Loire-Atlantique, dans les cultures de maïs.

Des observations récentes montrent que les premières chenilles occasionnent actuellement des dégâts. Lorsque des attaques de vers gris sont observées, on peut intervenir par une pulvérisation insecticide apportant 1200 à 1500 litres de bouillie par hectare.

Les insecticides suivants sont recommandés : acéphate : 75 gr./hl., trichlorfon : 100 gr./h bromophos : 50 gr./hl., chlorfenvinphos : 50 gr./hl.

CEREALES

BLES D'HIVER

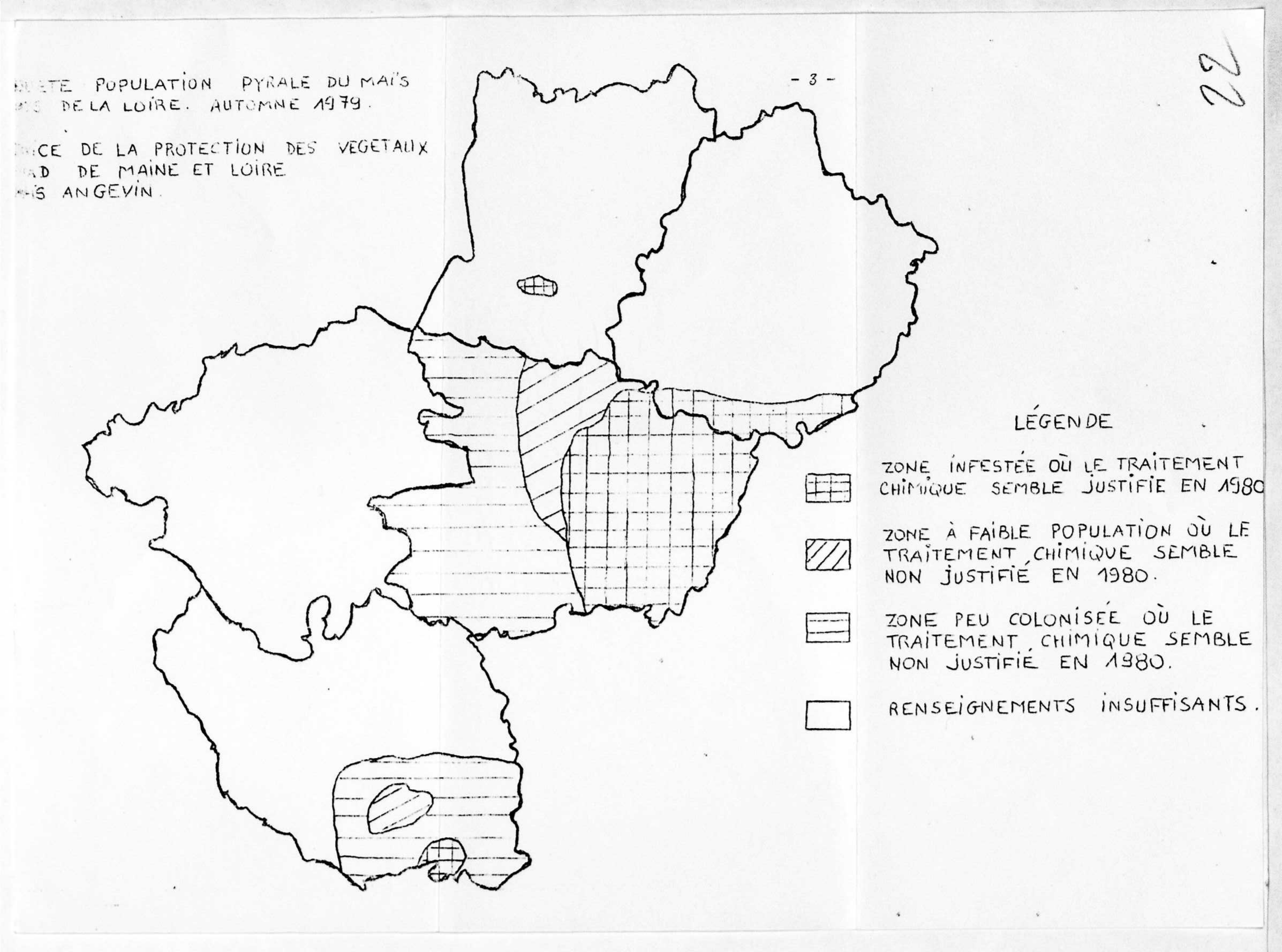
PUCERONS DES EPIS - Très localement, on peut observer, actuellement, des pullulations de pucerons des épis. On estime que le traitement insecticide n'est pas rentable lorsque les blés ont atteint le stade pleine floraison. En conséquence, aucune intervention ne se justifie contre cet insecte.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
des "PAYS DE LA LOIRE" :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 12 JUIN 1980

.../...


ÊTE POPULATION PYRALE DU MAÏS
DE LA LOIRE. AUTOMNE 1979.
CE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
D DE MAINE ET LOIRE
S ANGEVIN.
22
LÉGENDE
ZONE INFESTÉE OÙ LE TRAITEMENT CHIMIQUE SEMBLE JUSTIFIÉ EN 1980
ZONE À FAIBLE POPULATION OÙ LE TRAITEMENT CHIMIQUE SEMBLE NON JUSTIFIÉ EN 1980.
ZONE PEU COLONISÉE OÙ LE TRAITEMENT CHIMIQUE SEMBLE NON JUSTIFIÉ EN 1980.
RENSEIGNEMENTS INSUFFISANTS.